

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 1^{er}. Messidor, an VI.

19 Juin 1798



Détails sur l'entrée de l'escadre anglaise dans la Méditerranée. — Attaque de Carrosio par les troupes du roi de Sardaigne. — Evacuation de ce poste par les insurgés piémontais. — Edit de l'empereur pour l'ouverture d'un nouvel emprunt. — Proclamation du comité suprême des Irlandais-Unis. — Nouvelles diverses de Paris. — Détails sur la réunion des membres du corps législatif,

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 francs pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

E S P A G N E.

De Cadix, le 12 prairial.

Neuf vaisseaux, dont un à trois ponts, une frégate & un cutter anglais se sont, le 6 de ce mois à 8 heures du matin, détachés de l'escadre aux ordres de l'amiral Jervis. N'ayant pas pu, ce même jour, donner dans le détroit, ce n'a été que le lendemain matin, 7 prairial, qu'ils ont dépassé le cap Spartel, & qu'on les a vu, dans le détroit.

L'escadre qui fait le blocus de Cadix se trouvoit encore le 7, de dix-neuf vaisseaux de ligne. Le 8, même nombre. Le 9, elle n'étoit que de dix-sept vaisseaux de ligne. Le 10, le nombre des vaisseaux de ligne étoit de dix-huit.

D'après des avis d'Algésiras, en date du 8 prairial, il paroît que ce même jour, neuf vaisseaux de ligne, une frégate & un cutter de guerre anglais, venant de l'Océan, ont passé le détroit, & sont entrés dans la Méditerranée, où ils vont probablement se joindre à la division qu'y commande le contre-amiral Nelson. Celle-ci étoit composée de trois vaisseaux & une frégate, & avoit été tout récemment renforcée de deux vaisseaux de ligne venant de Gibraltar. Elle devoit l'être aussi, suivant d'autres apparences, par un vaisseau qui s'est détaché le 9, de l'escadre de l'amiral Jervis, dirigeant sa route au détroit, en sorte que cette division aux ordres de Nelson, se trouvera de quinze vaisseaux de ligne.

I T A L I E.

De Rome, le 16 prairial.

Le consulat vient de prendre un arrêté qui met en réquisition la moitié de l'argenterie des particuliers, à titre d'emprunt forcé.

Un autre arrêté du général Saint-Cyr, ordonne que tous bénéfices, excepté les évêchés & paroisses, qui deviendra vacant par mort, expulsion ou autrement, demeurera éteint & supprimé, & que les capitaux ou rentes provenant desdits bénéfices, seront réunis à la masse des biens nationaux.

Extrait d'une lettre de Florence, du 16 prairial.

Le tremblement de terre qu'a essuyé la ville de Sienne

a été plus fâcheux qu'on ne l'avoit cru; il y a eu peu de maisons qui n'en aient beaucoup souffert. Le grand-duc, le lendemain de ce malheur, a envoyé la somme de 100 mille liv. pour le soulagement de la classe indigente; & a déjà donné les ordres les plus positifs pour l'entretien de ceux qui n'ont pas de moyen de subsister.

Il est à remarquer que dans la confusion où étoit toute la population de Sienne, & quoique toutes les maisons eussent été abandonnées & laissées ouvertes, il n'a pas été commis le moindre vol, ni aucun des désordres qui arrivent ordinairement dans de pareils événemens.

Le pape a été transféré à la Chartreuse, près Florence; il y vit toujours dans le plus rigoureux incognito. Le grand-duc a cru ne pouvoir se dispenser de lui faire, comme un simple particulier, une visite qui n'a duré que peu de minutes. On dit que Pie VI, à cause de son grand âge, de ses infirmités, & peut-être de ses malheurs, est devenu presque insensible.

Extrait d'une lettre du Turin, du 20 prairial.

Le 17, troupes du roi de Sardaigne ont traversé l'étrémité lisière du territoire ligurien qui sépare la frontière du Piémont du petit village de Carosio appartenant à sa majesté, & occupé par les insurgés depuis le 21 germinal. Les dispositions avoient été si bien prises, qu'au point du jour quatre colonnes parties de différens points éloignés se sont trouvées au même instant à Carosio, qui a été par-là complètement cerné. Mais les insurgés déjà avertis de la marche des troupes, avoient décampé à la hâte, laissant une arrière-garde de quelques centaines de tirailleurs éparpillés sur les montagnes & dans les bois. Les Piémontais n'ont eu qu'un mort & cinq blessés; les insurgés, douze morts, autant de blessés & quatre prisonniers. Le canon de Gavi, place des Liguriens, a tiré à mitraille huit heures de suite contre les troupes piémontaises, sans leur tuer un seul homme. C'est sur les glacis de cette place que se sont retirés les insurgés avec drapeaux, canons & bagages. La marche des troupes a été pré-cédée par la proclamation suivante du général Osasque:

« Il est connu à toute l'Europe qu'un rassemblement de gens armés, augmenté par un grand nombre de déserteurs liguriens, a occupé le village de Carosio appartenant à sa majesté le roi de Sardaigne, & que s'y renforçant tous les jours, il a commis de graves hostilités sur la frontière du Piémont. Il est également connu que, malgré les déclarations que le gouvernement ligurien a répétées plusieurs fois à sa majesté pour désapprouver ouvertement ces attentats, & malgré les ordres qu'il a donnés pour

les réprimer, cette troupe a continué à abuser du territoire ligurien contre l'intention manifeste de ce gouvernement, pour se porter à envahir le territoire de sa majesté & pour se soustraire à la poursuite des troupes du roi, & qu'elle continue encore dans l'usurpation de Carosio, interceptant le commerce avec le Piémont, pillant les denrées & les transports, & violant la sûreté des postes & des lettres, sans respecter les couriers liguriens.

» Il est enfin connu que lorsqu'un souverain ne peut reprendre, que par la force, un territoire entouré par celui d'un autre souverain, le droit de la nature & des gens l'autorise à passer sur le territoire environnant. S. M. desirant d'éviter toute occasion de désagrément au gouvernement ligurien, a différé jusqu'à présent à user de son droit, dans l'espoir que les déclarations & les mesures de ce gouvernement pourroient faire cesser l'usurpation & les violences des ennemis de l'ordre & de la tranquillité publique. Mais cette usurpation & ces violences continuant toujours, S. M. ne peut différer plus long-tems à mettre en usage les moyens indispensables pour défendre ses états, & en reprendre la portion qui lui a été violemment enlevée. C'est pourquoi, en m'ordonnant de conduire la force armée au village de Carosio pour en reprendre possession, le roi m'a chargé de déclarer en son nom, que cette opération nécessaire, comme l'unique moyen qui lui restoit pour la conservation de ses droits, ne peut aucunement altérer ou changer sa ferme intention de respecter le territoire ligurien, & de maintenir la meilleure correspondance & harmonie avec la république.

» En exécution de ces ordres, & en déclarant que la marche des troupes du roi n'a d'autre objet que d'aller à Carosio, je promets qu'elles observeront la discipline la plus exacte; & que si on vient à commettre le moindre excès, on en donnera la satisfaction la plus prompte & la plus convenable, avec l'indemnité qui pourroit être due ».

A L L E M A G N E.

De Ratisbonne, le 20 prairial.

Les villes impériales de Nuremberg, Rothenbourg, Windsheim, Schweinfurth & Weisenbourg viennent d'adresser une lettre au chef suprême de l'Empire, pour le maintien de leur existence politique & de leur constitution. Elles ont fait part à la diète de cette démarche.

Il vient de paroître ici une patente impériale, donnée à Vienne, le 13 prairial. Sa majesté, après avoir déclaré que sa sollicitude pour la sûreté & la prospérité de ses sujets, lui a imposé jusqu'à présent l'obligation de continuer à tenir sur pied des armées nombreuses, & de faire des préparatifs dispendieux, pour lesquels il est nécessaire de se procurer de nouvelles ressources, les revenus ordinaires n'étant point suffisans, ordonne ce qui suit :

1°. Chaque propriétaire d'une obligation de la banque de Vienne, sera tenu de fournir en numéraire 30 pour 100 de la valeur du capital sur lequel son obligation repose; & dans le terme de quatre mois il déposera son obligation de 4 pour 100 à la caisse générale à Vienne pour y être renouvelée, & il lui sera remis une nouvelle obligation de l'intérêt de 5 pour 100, pour la totalité de son premier capital & des 30 pour 100 fournis en sus.

2°. Si quelqu'un, dans le terme de quatre mois, ne se rendoit point à cette invitation, le paiement des intérêts & la renouation de son obligation lui seront refusés.

3°. Les revenus des droits de péage & sur le sel dans les deux Gallicies, ainsi que ceux sur le tabac dans tous les états héréditaires, seront concédés par un acte solennel pour la sûreté de la nouvelle prestation de 30 pour 100.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 17 prairial.

Nous n'avons rien à ajouter aux dernières nouvelles reçues d'Irlande. L'inquiétude est ici fort vive, parce qu'on voit que c'est une véritable guerre civile qui s'organise & qui peut fournir un point d'appui & de grands moyens de débarquement aux Français. Une lettre de Waterford, en date du 10 prairial, porte à 7 mille le nombre des insurgens campés sur la montagne du *Vinatgre*. Elle ajoute qu'on vient d'apprendre que les troupes royales ont éprouvé un nouvel échec dans cette partie.

Il s'est déjà embarqué à Portsmouth & à Plymouth trois régimens pour l'Irlande. L'empressement qu'on a mis à les embarquer annonce que les lettres confidentielles du lord lieutenant de l'Irlande ne s'accordent pas précisément avec les rapports destinés pour le public.

Le corps du lord Fitzgerald fut ouvert quelques heures après sa mort, & l'on vit quel avoit été le résultat d'un épanchement aqueux du côté gauche de la poitrine, ainsi que d'une inflammation de poumons.

Le duc de Northumberland vient, dit-on, de faire au gouvernement l'offre de lever à ses frais & d'équiper un corps de mille hommes de ses propres fermiers.

La gazette de la cour annonce la prise des corsaires français *la Revanche*, de 12 canons & de 83 hommes d'équipage; *le Brutus*, 6 canons & 50 hommes; & *les Huit Amis*, 20 canons & 160 hommes.

La même gazette rend compte de la prise d'un paquebot espagnol *le Saint-Antonio*, porteur de dépêches de la Havanne & de l'Amérique méridionale, pour le cabinet de Madrid. Le capitaine espagnol n'ayant pas jetté à tems ses dépêches à la mer, on n'y ayant rien attaché qui pût les faire aller au fond, sept boîtes remplies de lettres officielles & autres, ont été ramassées par les chaloupes anglaises, & sont déjà sous les yeux du cabinet de Saint-James.

I R L A N D E.

De Waterford, le 14 prairial.

Le comité suprême, ou convention des Irlandais-Unis, vient de faire publier une proclamation dont voici la substance :

Art. 1^{er}. Les Irlandais absens de leur pays natal, sont invités, de la manière la plus pressante, en quelque région qu'ils se trouvent, à retourner incessamment dans leur patrie, ou du moins, à y faire passer tous les secours pécuniaires & autres qui seront en leur pouvoir, afin d'aider leurs braves compatriotes à secouer le joug de la tyrannie anglaise (dont le comité fait, en peu de mots, la peinture la plus déchirante).

II. Il est rigoureusement ordonné à tout Irlandais qui se trouve au service du roi d'Angleterre, de le quitter sans délai, sous peine de déchéance absolue, & à jamais irrévocable de leurs droits de citoyens irlandais. Quant aux Irlandais, servant dans l'armée britannique en Irlande, & pris les armes à la main, point de rémission pour eux; ils seront pendus ou fusillés sur-le-champ.

III. Promesse solennelle & sacrée de récompense à tous les Irlandais qui abandonneront le parti ennemi pour venir au secours de leur patrie opprimée. Tout soldat,

désertant avec armes & bagages, est sûr d'en recevoir le prix & l'estimation. Il en sera de même des matelots qui amèneront dans quelqu'un des ports d'Irlande un bâtiment britannique, soit de guerre, soit marchand. De plus, on aura des égards pour ces honorables déserteurs, dans le partage qui aura lieu entre les défenseurs de la patrie, des biens ecclésiastiques. (Ils embrassent à-peu-près le tiers du sol de l'Irlande).

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Toulon, le 21 prairial

Nos dernières lettres de la flotte sont du 9, & sont arrivées hier. Tout alloit alors au mieux.

Une de nos corvettes a forcé un corsaire anglais à se jeter à la côte & de se brûler auprès de l'île de Sardaigne. Il ne s'est sauvé qu'un seul homme de l'équipage.

Marius, soldats, tout est animé du plus vif desir de se mesurer avec les Anglais.

Nous redoublons d'activité pour faire sortir le second convoi : nous allons armer trois vaisseaux vénitiens de 64 canons.

Sous trois jours au plus, il sortira un convoi considérable chargé de quelques troupes & de beaucoup de munitions. Tout va rejoindre la grande armée.

Il part d'ici tous les trois ou quatre jours des bâtiments légers qui vont porter les paquets & les ordres du gouvernement.

Nous attendons de Marseille des bombardes & autres bâtimens.

On arme encore des petits bâtimens au nombre de 8 ; ce qui portera les corvettes à plus de 20, qui iront & reviendront sans cesse.

Nous ignorons toujours le but de l'expédition ; tout fait présumer que nous allons d'abord à Malte & de-là plus loin.

La corvette qui se démonte en huit parties doit être lancée à la fin du mois : elle sera traînée sur dix forts charriots qui porteront artillerie, vivres, munitions de guerre & de bouche ; elle pourra être transportée & remontée où on voudra.

De Strasbourg, le 26 prairial.

Les dernières lettres de Rastadt nous apprennent l'arrivée du citoyen Jean Debry dans cette ville, & l'espérance fondée de voir reprendre les négociations avec beaucoup d'activité. Mais si, d'un côté, on se flatte de voir levées ces difficultés qui mettoient tant d'obstacles à la conclusion de la paix d'Empire, de l'autre, les nouvelles ne sont pas très-rassurantes, & pourroient retarder le bien-fait de cette paix tant désirée. On marque de cet endroit, ainsi que de Rastadt, que la cour autrichienne s'est refusée jusqu'ici à donner la satisfaction demandée par le gouvernement français, pour les insultes faites au général Bernadotte, & que sa marche n'annonce pas une grande franchise. Le comte de Cobenzel, qui négocie avec beaucoup de bonne-foi, dépêche couriers sur couriers à Vienne. Ce ministre est tantôt à Rastadt, tantôt à Selz ; il vit dans la meilleure intelligence avec François (de Neufchâteau), & tâche réellement d'aplanir toutes les difficultés qui se sont élevées entre les deux gouvernemens.

Le citoyen Sieyès est arrivé ici hier au soir. Il se trouve encore dans notre ville, & passera quelques jours à Rastadt ou à Selz, il se rendra delà, en toute diligence, à Berlin, où sa présence est très-nécessaire pour surveiller les machinations des envoyés russes & anglais. Cependant les dernières nouvelles qu'on a reçues ici de

Berlin, sont très-pacifiques ; on marque en'trautes, que le prince Reppin, dont le principal objet étoit de montrer au roi de Prusse les avantages qu'il pourroit tirer s'il vouloit s'engager dans une nouvelle coalition contre la France, a absolument manqué le but de sa mission. Le cabinet prussien est trop éclairé, pour se laisser tromper par ces perfides insinuations ; il desire vivre en bonne harmonie avec la république française.

Du Havre, le 28 prairial.

Les Anglais se tiennent au large : depuis deux jours nous n'avons vu dans notre baie que deux frégates ; le reste de la division se tient derrière la Heve. Notre état de défenses se perfectionne avec une grande célérité : plus de 120 bouches à feu défendent maintenant notre plage, & mettent nos concitoyens dans une pleine sécurité contre tout projet d'attaque.

De Paris, le 30 prairial.

Des lettres authentiques de Turin nous apprennent que, le 6 prairial, il est arrivé à Carloforte, dans l'île de Saint-Pierre, située vers la pointe méridionale de la Sardaigne, 3 vaisseaux de ligne anglais, dont un à trois ponts ; ils avoient été fort endommagés par une tempête qui avoit aussi démâté une frégate qui les accompagnoit. Le commandant Sarde leur avoit déjà signifié l'ordre de partir ; mais ils s'y refusoient, ou demandoient du tems pour se réparer.

Il est probable que ces trois vaisseaux faisoient partie de la division du contre-amiral Nelson, qui devoit se trouver par là fort affoibli. On remarque aussi que c'est le 6 prairial que ces vaisseaux se sont réfugiés à Carloforte, & que les dernières dépêches de Buonaparte étoient du 9 ; qu'ainsi il n'avoit pas, comme la division anglaise, souffert de cet ouragan.

Les mêmes lettres nous annoncent l'arrivée du général Vaubois à la Magdelaine. Il y avoit pris un corsaire anglais de 16 canons. L'équipage qui s'étoit sauvé à terre, avoit été arrêté par les troupes même du roi de Sardaigne.

— On vient, dit-on, de donner avis au ministre de la police générale, qu'il y avoit à Paris un comité d'espions ; la surveillance de Lecarlier ne tardera pas sans doute à les découvrir, & à les faire punir exemplairement.

— Quelques-uns de nos journaux, & entr'autres le *Rédacteur*, parlent d'un nouveau pamphlet de Richer-Cérisi. Nous n'en avons aucune espèce de connoissance. C'est, disent-ils, un nouveau manifeste de royalisme, & l'acte d'accusation du gouvernement.

Si cela est vrai, rien de plus coupable, de plus extravagant & de plus inutile. Le directoire a mille moyens de se jouer des faiseurs de pamphlets & de les punir sévèrement. Ils feroient mieux, & pour eux & pour beaucoup de bons citoyens, de ne pas l'irriter en vain, & de ne point fournir de motifs à ceux qui provoquent des mesures violentes, dès qu'ils appercevront la livrée d'un parti ou l'apparence d'un danger contre la république.

On annonce aussi que Leuliette, qui a répondu avec talent à Lally-Tolendal, va réfuter l'écrit de Richer-Cérisi.

— Charles Lacroix a, dit-on, été arrêté à la Haye pendant environ deux heures, parce qu'ayant été trouvé à table avec les cinq directeurs bataves, au moment où on venoit les prendre, & s'étant porté à de violents efforts en

leur faveur, on l'a pris pour un d'eux. Il a été mis en liberté dès qu'il a été reconnu.

On avoit exprès choisi, pour ce coup de main, deux compagnies de grenadiers dont aucun n'entendoit le français, & qui ne pouvoient ainsi se laisser vaincre par aucun genre de menaces ni de séductions.

Les deux directeurs dont on s'est contenté de recevoir la démission, avoient eux-mêmes fait part à Dandeels des sinistres projets de leurs collègues. Deux autres sont parvenus à s'échapper au milieu du premier tumulte qu'a causé l'arrivée des grenadiers.

Ce ne sont point les Français qui ont opéré ce changement. Charles Lacroix étoit prononcé pour le directoire batave. Joubert, consulté d'avance, parce qu'on savoit qu'il n'approuvoit point la marche arbitraire & anticonstitutionnelle de ce directoire, avoit déclaré qu'il ne vouloit point se mêler de ces dissensions intérieures & qu'il garderoit la plus exacte neutralité. Aussi ce sont uniquement des troupes bataves qui ont été mises en mouvement pour marcher contre le directoire.

Au reste, la république & la liberté ne sont pas plus exposées en Hollande par ces déplacements d'hommes, qu'elles ne le furent parmi nous lors du renversement de Robespierre, de ses principaux complices & de leur exécration système. Ce sont les vieux ennemis du stathouder, les vrais patriotes de 1787, les partisans d'une république sagement constituée qui vont sans doute reprendre le timon des affaires. C'est à eux à assurer leur triomphe, en en faisant le triomphe de la constitution même, qu'ils doivent se hâter de mettre en pleine activité pour se prémunir à leur tour & contre la contagion de l'esprit de vengeance & contre le danger des réactions.

— On prétend que l'Angleterre a demandé au cabinet de Pétersbourg des troupes destinées à contenir l'Irlande, avant même que les insurgens y eussent pris les armes, & que ces troupes seront amenées au nord de cette île sur cette flotte russe, qui arrivera probablement dans la mer du nord, comme ces cent mille promais, depuis cinq ans, à la coalition, & toujours immobiles.

Le ministère anglais paroît au reste avoir les craintes les plus vives que lui rendant ce qu'il a fait pour notre Vendée, nous n'envoyions des officiers, des munitions & des armes aux Irlandais-unis. C'est pour tâcher de couper toute communication entre nos ports & les deux ports dont sont déjà maîtres les insurgés, que l'amiral Bridport a reçu ordre de croiser sur nos côtes.

— La marine autrichienne, dans le port de Trieste, est en ce moment composée de quatorze chaloupes canonnières, de cinq à six cutters, & de trois frégates de 20 à 30 canons.

Sur la réunion des membres du corps législatif.

Comme nous n'avons point assisté au banquet dont nous avons parlé hier, nous sommes obligés de nous en rapporter à ce qu'en ont publié des personnes qui se sont sans doute assurées de l'exactitude des faits, avant de les hasarder; nous en puissions donc le récit dans la *Chronique Universelle* & dans dans *l'Ami des Loix*.

« Ce banquet, dit la première de ces feuilles, n'a point répondu à nos espérances. Les directeurs & les ministres n'y ont point paru. Le nombre des convives pouvoit être de 600. Le moment du repas a été fort paisible. Le premier toast a été porté par le président du conseil des

anciens en l'honneur de la république française; celui des cinq-cents a porté le second à la souveraineté du peuple. Laloy a porté le troisième à la constitution de l'an 3. Un assentiment unanime a accueilli des santés aussi chères aux amis de la liberté. Un des convives, dans l'effusion de son cœur, a porté une santé à ses bons et chers collègues. Ce toast impromptu a été accueilli avec transport.

« Le plaisir animoit tous les convives, lorsqu'un toast est venu éveiller de tristes souvenirs. Les victoires de la république sur elle-même sont toujours douloureuses. On a porté un toast à la journée du 18 fructidor.

« On a unanimement applaudi à ce toast, dit la *Chronique*. Suivant *l'Ami des Loix*, au contraire, il a paru refroidir une très-petite partie des buveurs.

Mais ces deux feuilles s'accordent sur les murmures qui se sont élevés, lorsque Bailleul a proposé le toast au 22 floréal. La première, juge ce toast inutile, impolitique, & croit devoir taire les débats qui l'ont suivi. La seconde, moins circonspecte, les raconte en ces termes.

« Le toast du 18 fructidor a été suivi de celui à la journée du 22 floréal. Les cœurs se sont serrés. Le silence avoit succédé à la première agitation, lorsqu'on a entendu Blin (d'Ille & Vilaine) proposer le renvoi de cette journée à un nouvel examen. Regnier s'est écrié: Vous voulez nous faire revenir sur la journée du 22 floréal. Nous ne le souffrirons pas.

« Une vive agitation, un tumulte toujours croissant avoit déjà presque entièrement dissipé la satisfaction qu'on avoit jusqu'alors montrée, lorsqu'un nouvel incident est venu porter le trouble à son comble.

« Briot (du Doubs) se trouvoit placé vis-à-vis de Guyot-Desherbiers. On a entendu ce dernier accuser son collègue d'avoir trinqué avec lui, en disant: *Mort à la journée du 22 floréal*. Ce fait a été démenti ensuite par Briot lui-même; mais Guyot-Desherbiers a persisté dans son assertion; & le trouble que ce dernier incident a excité dans l'assemblée a hâté la séparation des convives qui se sont quittés mécontents d'une réunion qui avoit mal répondu à leur attente.

« Nous observerons cependant que les représentans qui étoient auprès de Briot & de Guyot-Desherbiers n'ont point entendu le propos que l'on prête au premier. Il s'est borné, selon eux, à un refus de prendre part au toast porté à la journée du 22 floréal.

« Enfin, voici un fait qui n'est pas moins extraordinaire :

« On avoit servi sous une allée très-longue; il s'est trouvé entre chaque arbre une plante de lys que l'on y avoit plantée, après l'avoir coupée dans une pépinière qui se trouvoit dans le jardin. Est-ce le hasard ou la malveillance qui avoit disposé cette étrange décoration? C'est ce que nous ne décidons point: mais elle a été aussitôt arrachée & foulée aux pieds avec une indignation qui n'a pas besoin d'interprétation ».

L'ART DU TAUPIER, suivant les procédés du citoyen Aurignac; par le citoyen Draler, membre de plusieurs sociétés d'Agriculture; avec figures; an VI. Prix, 1 fr. & 1 fr. 20 cent. (ou 24 sols) par la poste. A Paris, de l'imprimerie & au bureau de la feuille du Cultivateur, rue des Fossés-Victor, n. 12; & chez Desenne & Debray, libraires au palais Egalité.

N. B. La découverte précieuse du citoyen Aurignac lui a valu une récompense de la part du gouvernement.

A. FRANÇOIS.

DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n. 423.